

Le CityBus est à votre service

NOUVEAU

0,50€
par trajet
enfant

**CIRCULE
DU LUNDI AU VENDREDI**

1 €
par trajet
adulte

(ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés)

Commerces

Médecin

Garage

Amis

Le véhicule a été financé
grâce à la participation
des commerçants et
artisans. Merci à eux !



Réservation :
02 47 65 40 12



www.sainte-maure-de-touraine.fr

Le CityBus, comment ça marche ?

**Vous êtes Sainte-Maurien et
vous avez besoin ...**

- > d'aller chez le médecin,
- > de faire des achats
- > de vous rendre à la Poste
- > ...

vous avez envie...

- > de rendre visite à des amis
- > de profiter du parc Robert Guignard
- > de participer au don du sang
- > ...

**Le CityBus peut vous conduire là où vous le souhaitez, dans
Sainte-Maure-de-Touraine uniquement, moyennant :**

• 1€ par trajet pour un adulte

• 0,50€ par trajet pour un enfant

1

2 JOURS AVANT LE DÉPLACEMENT

Réservez votre trajet auprès de la mairie au 02 47 65 40 12.

Notez bien qu'un trajet se réserve 2 jours avant (hors week-end)

*Par exemple : Je veux me déplacer jeudi, je réserve mardi.
Je veux me déplacer lundi, je réserve jeudi*

2

LA VEILLE DU DÉPLACEMENT

le chauffeur vous appelle pour fixer l'heure et le lieu de passage du CityBus

*Par exemple : Devant chez vous
Point de rendez-vous à votre convenance*

3

LE JOUR DU DÉPLACEMENT

le chauffeur passe vous prendre, vous réglez le prix du trajet (1€ pour un adulte ou 0,50€ pour un enfant) et vous vous laissez conduire à votre destination.

Si vous souhaitez un trajet retour, il faudra penser à le signaler au moment de la réservation.

Le CityBus est accessible à tous

Si vous êtes une personne à mobilité réduite (équipée d'un fauteuil roulant, avec poussette...), précisez-le au moment de la réservation : le CityBus sera aménagé pour vous accueillir dans les meilleures conditions !

CIRCULATION DU CITYBUS : DU LUNDI AU VENDREDI

- | | | | |
|------------|-------------------------------|----------------------|---------------------------|
| • Lundi | } 8h30 / 12h30
14h / 17h30 | • Jeudi : 8h30 / 12h | • Vendredi : 8h30 / 12h30 |
| • Mardi | | 13h30 / 17h30 | 14h / 17h |
| • Mercredi | | | |

Afin de gagner en efficacité, les trajets du LUNDI et du JEUDI se feront en priorité en direction des zones commerciales (grandes surfaces) et du centre-ville (commerces de proximité), pour aller faire les courses.